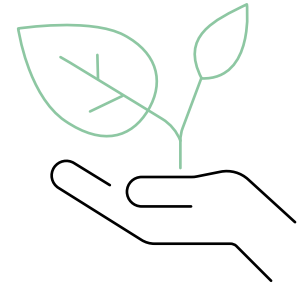


Paris, le 29 juillet 2025

Chiffre d'affaires annuel consolidé 2024-2025



Chiffre d'affaires annuel 2024-2025 de TERACT en croissance de +1,2% en données comparables dans un environnement économique toujours incertain

Succès de la **marketplace** et poursuite du développement des **marques propres** en Jardinerie/Animalerie
Performance satisfaisante de l'**Alimentaire** au second semestre

Chiffre d'affaires consolidé annuel de **895,2 M€¹**, contre **894,7 M€¹**, à +0,1% en données publiées et **+1,2% en données comparables**, réalisé dans un environnement toujours impacté par un faible indice de confiance des ménages² qui pèse toujours sur les choix de consommation, une inflation qui peine à se stabiliser³ et une météo marquée par la canicule du mois de juin 2025⁴ :

- **En Jardinerie/Animalerie, CA de 752,6 M€¹ contre 750,8 M€¹, en croissance de +1,8% en données comparables annuelles, dont +0,7% au S2 2024-2025**, et +0,1% en données publiées sur l'année, dont +0,3% au S2 :
 - **Objectifs opérationnels atteints** dans un **environnement morose** pour le commerce non essentiel avec un taux de pénétration des marques exclusives à **26,2%** et une croissance à deux chiffres du e-commerce grâce au **fort démarrage des sites rénovés et de la marketplace** (Jardiland élu « meilleur e-commerçant » 2025⁵) ;
 - **Nouvelle étape du plan stratégique** autour de **trois grands projets structurants**, pour renforcer le leadership de TERACT en France : retour en franchise de l'intégralité du réseau Gamm vert en 2026, fin de l'expérimentation Noé, La Maison des Animaux et réorganisation des fonctions supports et logistique de l'activité Jardinerie/Animalerie pour mieux accompagner les enseignes dans leur développement et en préservant leur compétitivité.
- **Dans l'Alimentaire, chiffre d'affaires de 142,6¹ M€ contre 143,9¹ M€ en 2023-2024**, en **baisse de -0,9%** en données publiées, dont -2,9% sur le S2, et en retrait de -1,0% en comparable sur l'année, avec une **croissance comparable de +1,0% sur le S2 2024-2025** :
 - Bonne performance du **Bio et du Frais**, ainsi que des magasins **Boulangerie Louise** **franchisés**
 - Ouvertures brutes de **8 boulangeries Louise** dont 4 sur le S2 2024-2025, en ligne avec l'objectif
 - Annonce le 27 juin 2025 du projet de **cession des 7 magasins Bio & Co** d'ici l'automne 2025

Moez-Alexandre Zouari, Directeur général de TERACT, a déclaré : « *TERACT poursuit le remodelage de son parc de magasins pour accroître son leadership et faire face aux nouveaux défis du marché en Jardinerie-Animalerie. Les excellents résultats qui résultent du démarrage des sites internet dédiés et de la marketplace démontrent la qualité du travail de l'ensemble des équipes et les multiples récompenses obtenues par nos activités digitales nous confortent dans notre stratégie. Dans l'Alimentaire, TERACT accélère le développement de la franchise, modèle performant et agile pour faire face à la concurrence de plus en plus accrue dans ce marché.* »

¹ En application d'IFRS 15, le chiffre d'affaires est retraité des prestations d'intermédiation commerciale auprès des fournisseurs relatives aux ventes de marque propres avec les franchisés, pour un montant de (20,0) M€ sur le chiffre d'affaires annuel 2024-2025 et de (16,8) M€ sur le chiffre d'affaires 2023-2024.

² Données Insee, Indicateur synthétique de confiance des ménages.

³ Données INSEE ; sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 1,0 % en juin 2025.

⁴ Données Météo France. Le mois de juin 2025 a été le 2e mois de juin le plus chaud jamais enregistré derrière juin 2003 : anomalie de +3,3°C.

⁵ Etude Qualimétrie 2024

Préambule sur le chiffre d'affaires consolidé

En application de la norme IFRS 15, le chiffre d'affaires est retraité des prestations d'intermédiation commerciale auprès des fournisseurs relatives aux ventes de marque propres avec ses réseaux. Au 30 juin 2025, une analyse de ces prestations, où TERACT agit comme "principal" au regard de cette norme, a conduit à une révision de leur présentation au compte de résultat : auparavant inclus dans le chiffre d'affaires de TERACT, elles sont désormais présentées en déduction des achats consommés, sans impact sur le résultat consolidé ni sur les flux de trésorerie. En conséquence, les évolutions sont les suivantes sur le chiffre d'affaires consolidé :

- Chiffre d'affaires consolidé annuel diminué de (20,0) M€ en 2024-2025, soit un chiffre d'affaires de la Jardinerie/animalerie diminué de (18,1) M€ en 2024-2025 et un chiffre d'affaires de l'Alimentaire diminué de (1,9) M€ en 2024-2025
- Chiffre d'affaires consolidé annuel diminué de (16,8) M€ en 2023-2024, soit un chiffre d'affaires de la Jardinerie/animalerie diminué de (15,2) M€ en 2023-2024 et un chiffre d'affaires de l'Alimentaire diminué de (1,5) M€ en 2023-2024

Ce changement de présentation ne remet pas en question les performances observées à la date de publication du communiqué. En l'absence de ce changement de présentation comptable, le chiffre d'affaires annuel consolidé 2024-2025 s'établit à 915,2 M€ soit en ligne avec l'objectif de 900 à 950 M€.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur

(en millions d'euros)	2024-2025 ^(a)	2023-2024 ^(a)	Variations	
			Données publiées	Données Comparables ^(b)
Chiffre d'affaires consolidé S2	503,5	504,5	-0,2%	0,7%
Jardinerie/animalerie	433,5	432,4	0,3%	0,7%
Alimentaire	70,0	72,1	-2,9%	1,0%
Chiffre d'affaires consolidé annuel	895,2	894,7	0,1%	1,2%
Jardinerie/animalerie	752,6	750,8	0,2%	1,8%
Alimentaire	142,6	143,9	-0,9%	-1,0%

(a) Chiffre d'affaires retraité en application de la norme IFRS 15 (voir préambule sur le chiffre d'affaires consolidé).

(b) Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre.

Analyse des ventes du second semestre et de l'année

Jardinerie / Animalerie

Le chiffre d'affaires annuel consolidé du **secteur Jardinerie/Animalerie**, qui inclut les enseignes Jardiland, Gamm vert (et rayons Frais d'ICI), Delbard, Jardineries du Terroir et Noé, la maison des animaux⁶ s'élève à **752,6 M€⁷** pour l'exercice 2024-2025 contre 750,8 M€⁶ en 2023-2024, en croissance de +0,2% en données publiées dont +0,3% au S2, et de +1,8% en données comparables, dont +0,7% au S2. Sur cette période, les performances des enseignes de TERACT s'inscrivent en ligne avec le marché du Jardin sur les mois de janvier à mai 2025⁸, et plus particulièrement en ligne avec le circuit des Jardineries⁸ sur les mois de janvier à juin 2025, incluant l'épisode caniculaire exceptionnel du mois de juin. Ce dernier, qui a été le 2ème plus chaud historiquement selon Météo France, a en outre été marqué par une pluviométrie absente puis très soudaine et concentrée sur cette même période. Par ailleurs, selon le bilan semestriel de PROCOS⁹ publié le 9 juillet 2025, les ventes des magasins de commerce spécialisé ont augmenté de +0,5% en chiffre d'affaires cumulé entre janvier et juin 2025.

Dans ce contexte, les franchisés Gamm vert, grâce notamment à une solide base de clientèle dont les usages sont majoritairement professionnels, ont particulièrement bien performé sur la période. Ce modèle ayant fait ses preuves de longue date dans le groupe, un retour à la franchise en 2026 pour l'intégralité du réseau Gamm vert a été du reste annoncé le 27 juin dernier. Cette stratégie, couplée à la fin de l'expérimentation Noé, la Maison des animaux d'ici à fin 2025 et à une réorganisation des fonctions supports et logistique, vont permettre à TERACT de rendre son réseau plus efficient et flexible face aux nouveaux défis du marché de la Jardinerie-Animalerie, et de pouvoir y conserver son leadership. Ainsi, sur le second semestre 2024-2025, le groupe a déjà ouvert 22 magasins ; il a en outre signé un accord avec la coopérative Natera pour le passage sous enseigne Gamm vert de 31 magasins à compter du 1er juillet 2025, et pour l'approvisionnement de 12 autres magasins affiliés.

TERACT a par ailleurs atteint avec succès son objectif de développement de ses **marques exclusives**, autre pilier de son leadership en Jardinerie/animalerie, avec un taux de pénétration de **26,2%** des ventes des magasins intégrés à fin juin 2025 (cible de 26% à fin juin 2025). Ses marques uniques ECLOZ, INVIVO Nous on sème, PURE FAMILY et les SENS DU TERROIR sont ainsi plébiscitées par les clients, leur offrant des produits de qualité au juste prix, tout en permettant au groupe de maîtriser ses coûts d'approvisionnement.

Le leadership du Groupe se construit également de façon accélérée grâce au secteur du **e-commerce**, qui a connu un développement particulièrement soutenu sur l'année, avec une croissance à deux chiffres, suite à la refondation des deux sites Jardiland.com en janvier 2023 et Gammvert.fr en octobre 2023, et au **lancement de la marketplace** en juin 2024. La marketplace accueille désormais plus de 280 vendeurs tiers (contre une centaine initialement prévue à fin juin 2025) avec près de 400 000 références proposées, et l'offre « click & collect » se généralise progressivement à l'ensemble du parc de magasins.

⁶ Anciennement Noa

⁷ Chiffre d'affaires annuel consolidé retraité en application de la norme IFRS 15 (voir préambule pour les impacts).

⁸ À la date du présent communiqué : (i) Données Promojardin – Promanimal sur le marché du Jardin disponibles seulement de janvier à fin mai 2025 (ii) Données spécifiques de la JAF (Jardineries et Animaleries de France) disponibles de janvier à fin juin 2025 : -1,6% de CA TTC en cumul civil à fin juin 25, dont -14,3% pour le seul mois de juin.

⁹ Bilan disponible sur le site de PROCOS (www.prococos.org)

Alimentaire

Le chiffre d'affaires annuel consolidé du **secteur Alimentaire**, qui inclut les enseignes Bio&Co, Grand Marché La Marnière et Boulangerie Louise, s'élève à **142,6 M€** pour l'exercice 2024-2025, en diminution de -0,9% en données publiées, dont -2,9 % sur le second semestre, en lien avec les évolutions transitoires du parc de magasins. La croissance comparable s'est affichée à -1,0% en annuel, dont +1,0% sur le second semestre. Les ventes ont particulièrement bénéficié au S2 de la performance toujours élevée du Bio et des magasins de Frais Alimentaire. Les magasins Grand marché La Marnière ont enregistré une croissance élevée, liée à la hausse du trafic et des volumes, portée par les rayons fruits & légumes et volaille, notamment en mai et juin. Les magasins franchisés Boulangerie Louise et le magasin iconique des Champs Elysées, véritable locomotive en terme de ventes et d'attractivité, contribuent par ailleurs positivement au semestre, et permettent d'absorber une partie de la baisse des magasins intégrés.

Le développement de l'Alimentaire s'est poursuivi avec l'ouverture de 8 magasins Boulangerie Louise à fin juin 2025 sur une année, en ligne avec l'objectif revu après les résultats du 1^{er} semestre 2024-2025. Sur le seul S2, 4 magasins dont 2 franchisés et 2 intégrés ont été ouverts. TERACT poursuit sa stratégie consistant à favoriser le modèle plus flexible, plus vertueux en capex, et plus performant de la franchise, dans un marché qui demeure porteur en France sur le long terme. Le Groupe Noriap¹⁰, coopérative agricole des Hauts de France et de Seine Maritime, réalisant près de 1 Md€ de chiffre d'affaires en 2023-2024, a ainsi ouvert son premier magasin Boulangerie Louise, dans le cadre du déploiement de son futur réseau de boulangeries en franchise.

¹⁰ Cf communiqué de presse du Groupe Noriap du 27 juin 2025

Annexes

1. Faits marquants de l'exercice annuel 2024 – 2025

Moisson de trophées et récompenses pour TERACT et ses collaborateurs pour leurs actions

- L'application **Végéscan**, solution innovante de reconnaissance des végétaux, a été primée à double reprise. Lauréate dans la catégorie Expérience collaborateurs aux Grands Prix Focus Retail de BFM business, elle a aussi reçu l'award de bronze à la nuit du commerce connecté Republik Retail.
- **Géraldine Totier, Responsable Environnement** TERACT, a obtenu le coup de cœur du jury aux trophées Ze Awards (ZePro Habitat) pour son **engagement RSE**.
- Le **Campus Nature & Talents** a remporté pour la 2^e année consécutive le trophée d'or des **Victoires des Leaders du Capital Humain** avec son CFA 100% digital (Décideurs RH).

La mobilisation des enseignes également récompensée

- **Jardiland** a été désignée **Meilleure Chaîne de Magasins de l'année 2025** dans la catégorie jardinerie pour la 9^eme année consécutive et **Meilleur E Commerçant 2025** (Etude Qualimétrie 2024) ; l'enseigne a aussi été élue pour la 1^{ère} fois **Enseigne de l'Année toutes catégories confondues**, et conforte sa position de **leader en tant qu'Enseigne Végétale et Animalerie** de l'année aux Graines d'Or 2024 (Groupe J). Elle a également obtenu le trophée d'argent du **meilleur site E-Commerce de l'année**, catégorie équipement de la maison (FEVAD).
- **Gamm vert & Jardiland** obtiennent une double récompense grâce aux **meilleures notes d'avis clients recueillies sur Google** (Prix Vasano 2024) : Gamm vert et Jardiland plébiscitées aux "Prix Meilleure Satisfaction Client Retail 2025", catégorie Jardinerie, se classant respectivement à la 1^{ère} et 2^eme place sur le podium avec des notes basées sur les avis clients Google de 4,71/5 et 4,56/5.
- Plusieurs distinctions ont été décernées aux **trophées Wizville à Jardiland, Bio&Co et Gamm vert** dans les catégories « **Meilleure Progression de l'Expérience Client Locale** » & « **Meilleur Management de l'E-Réputation** ».
- Les **Grands Prix Cas d'Or du Digital 2024**, catégorie Digilocales, ont été attribués aux packs web locaux proposés aux **magasins** pour leur communication.

Signature d'un accord avec la coopérative agricole Natera

- Selon cet accord, signé le 2 mai 2025, 43 magasins rejoignent nos réseaux à compter du 1^{er} juillet 2025 dont 31 magasins passeront sous enseigne Gamm vert avant la fin de l'année 2025 et 12 seront affiliés.

Première Boulangerie Louise en franchise à Amiens

- Le groupe agricole Groupe Noriap a ouvert le 19 juin 2025 son premier magasin sous franchise Boulangerie Louise à Amiens, dans le cadre de sa diversification ciblée vers l'aval de la filière agricole. Cette opération est portée par Abak, filiale du groupe Noriap portant son futur réseau de boulangeries en franchise.

Annnonce par TERACT du recentrage sur ses activités pour renforcer son leadership en Jardinerie-Animalerie

- Le 27 juin 2025 TERACT a annoncé avoir engagé dans le cadre de sa feuille de route stratégique une revue approfondie de ses activités afin de consolider son modèle de croissance, renforcer ses performances et affirmer son leadership sur le marché de la jardinerie en satisfaisant les attentes de ses clients. Ainsi, le groupe envisage désormais quatre projets structurants pour faire face aux nouveaux défis du marché et consolider sa place de leader :
 - Le retour en franchise de l'intégralité du réseau Gamm vert d'ici fin 2026, pour capitaliser sur un modèle performant et agile qui a fait ses preuves.
 - La cession de Bio&Co (7 points de vente), prévue d'ici l'automne 2025, pour recentrer les investissements sur ses activités historiques.
 - La fin de l'expérimentation Noé, La Maison des Animaux (3 points de vente), d'ici fin 2025.
 - La réorganisation des fonctions supports et logistique de l'activité Jardinerie/Animalerie pour mieux accompagner les enseignes dans leur développement, préserver leur compétitivité et réinvestir durablement dans les prix et dans la rénovation des magasins. Cette réorganisation pourrait contraindre TERACT à envisager 59 licenciements maximum lesquels font l'objet d'une procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel, conformément à la réglementation en vigueur.

2. Parc de magasins

	30/06/2024	31/12/2024	Ouvertures	Acquisitions	Fermetures/ Cessions	Transferts	Total Mou- vements	30/06/2025
Jardinerie/animalerie	1 545	1 537	22		-20	-3	-1	1 536
Jardiland	173	173	2		-4		-2	171
Intégrés	107	107	1				1	108
Franchisés/Affiliés	66	66	1		-4		-3	63
Gamm vert (incluant rayons Frais d'Ici)	1 125	1 122	9		-11	-3	-5	1 117
Intégrés	76	74			-2	-1	-3	71
Franchisés/Affiliés	1 049	1 048	9		-9	-2	-2	1 046
Delbard/Jardinerie du Terroir	244	239	11		-5		6	245
Franchisés/Affiliés	244	239	11		-5		6	245
Noé, la maison des animaux	3	3						3
Intégrés	3	3						3
Alimentaire	137	133	4		-2		2	135
Boulangerie Louise	127	123	4		-2		2	125
Intégrés	117	113	2		-1			113
Franchisés/Affiliés	10	10	2					12
Grand Marché La Marnière	3	3						3
Intégrés	3	3						3
Bio&Co	7	7						7
Intégrés	7	7						7
Groupe	1 682	1 670	26		-22	-3	1	1 671

3. Volume d'affaires¹¹

(en millions d'euros)	2024-2025	2023-2024	Variations	
			Données publiées	Données Comparables ¹²
Volume d'affaires S2 HT estimé	1 356,0	1 398,7	-3,0%	0,2%
Jardinerie/animalerie	1 278,1	1 322,8	-3,4%	0,1%
Alimentaire	78,0	75,9	2,7%	2,4%
Volume d'affaires annuel HT estimé	2 421,2	2 452,2	-1,3%	0,4%
Jardinerie/animalerie	2 266,3	2 297,9	-1,4%	0,5%
Alimentaire	154,9	154,2	0,4%	0,0%

4. Agenda prévisionnel

Date	Événement
8 octobre 2025 (avant bourse)	Résultats annuels
12 décembre 2025	Assemblée générale annuelle

¹¹ Le volume d'affaires ou le chiffre d'affaires sous enseignes comprend le chiffre d'affaires réalisé par les magasins intégrés et les magasins franchisés/affiliés.

¹² Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre. Hors affiliés

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives se définissent par opposition aux faits historiques et concernent l'ensemble des prévisions relatives à (sans que cette liste soit limitative) :

- *des événements futurs tels que des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs ;*
- *l'activité future tels que les résultats, la situation financière, la performance ou la stratégie de la société TERACT.*

Les déclarations prospectives s'appuient sur les attentes et les hypothèses anticipées par la Direction de la société TERACT à la date du présent communiqué et elles ne sont valides qu'à la date où elles sont faites. Les investisseurs et/ou les actionnaires de la société TERACT sont alertés sur le fait de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations prospectives qui sont, par nature, soumises à des risques et incertitudes qui peuvent être identifiés ou non, et indépendants de la Société TERACT.

Ces risques comprennent notamment ceux qui sont présentés sous la section « facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2023/2024 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 24 octobre 2024 sous le numéro R. 24 – 013 et consultable sur le site www.teract.com (rubrique investisseurs/publications). Par conséquent, les résultats ou les performances effectifs peuvent s'écarter sensiblement de ceux énoncés ou induits par ces déclarations prospectives.

La société TERACT ne s'engage en aucune façon à mettre à jour lesdites déclarations prospectives, sous réserve des exigences légales et réglementaires. Toutes les déclarations prospectives faites par ou pour le compte de la société TERACT sous soumises au présent avertissement.

A propos de TERACT :

TERACT regroupe depuis le 29 juillet 2022 les activités de distribution du Groupe InVivo (anciennement InVivo Retail) et celles de l'ancien SPAC 2MX Organic.

TERACT est un acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer un réseau d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. TERACT regroupe les enseignes de jardinerie/animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noé, La Maison des Animaux et de distribution alimentaire Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co. TERACT a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premiers groupes agricoles et agroalimentaires européens. TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémonique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.com.

CONTACTS :

Investisseurs : investors@teract.com

Médias : media@teract.com